

À une séance régulière du conseil de la Municipalité de Ste-Praxède, tenue le 11 novembre 2013 et à laquelle sont présents les conseillers suivants:

M. Jean-François Roy
M. Paul Audet
Mme Lise Gosselin

M. Gilles Deshaies
M. Gaétan Lapointe

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Daniel Talbot. Madame Josée Vachon, directrice-générale, secrétaire-trésorière est aussi présente.

13-11-276 Ouverture de la session

Il est proposé par Mme Lise Gosselin
Appuyé par M. Gaétan Lapointe
Et résolu unanimement d'ouvrir cette séance à 19H15.

Adoptée.

13-11-277 Adoption de l'ordre du jour du 11 novembre 2013

Il est proposé par M. Paul Audet
Appuyé par M. Jean-François Roy
Et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée.

13-11-278 Dispense de lecture du procès-verbal du 1er octobre 2013

Il est proposé par M. Gaétan Lapointe
Appuyé par Mme Lise Gosselin
Et résolu unanimement d'accorder la dispense de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 1er octobre 2013 puisque tous les élus en ont pris connaissance.

Adoptée.

13-11-279 Adoption du procès-verbal du 1er octobre 2013

Il est proposé par M. Gilles Deshaies
Appuyé par M. Jean-François Roy
Et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance du 1er octobre 2013.

Adoptée.

CORRESPONDANCE

Chaque élu reçoit la liste de correspondance qui est déposée au conseil.

AFFAIRES NOUVELLES

13-11-280 Dépôt des états financiers au 31 octobre 2013

Il est proposé par M. Jean-François Roy

Appuyé par M. Paul Audet
Et résolu unanimement de confirmer le dépôt des états financiers au 31 octobre 2013.

Adoptée.

13-11-281 Dépôt du rapport du maire

Il est proposé par M. Gilles Deshaies
Appuyé par M. Gaétan Lapointe
Et résolu unanimement de confirmer le dépôt du rapport du maire M. Daniel Talbot, dans les délais requis par la loi.

Adoptée.

13-11-282 Nomination d'un pro-maire

Il est proposé M. Gaétan Lapointe
Appuyé par M. Jean-François Roy
et résolu unanimement que Mme Manon Roy, soit nommée pro-maire pour les prochains six mois.

A ce titre, Mme Manon Roy, remplacera le maire Daniel Talbot en son absence.

Adoptée.

13-11-283 Délégué à la MRC pour la séance des maires

Il est proposé par Mme Lise Gosselin
Appuyé par M. Jean-François Roy
Et résolu unanimement de nommer M. Gilles Deshaies
comme délégué à la séance des maires de la MRC des Appalaches du 27 novembre 2013, afin d'agir comme représentant de M. Daniel Talbot.

Adoptée.

13-11-284 Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires

Il est proposé par M. Jean-François Roy
Appuyé par M. Paul Audet
Et résolu unanimement de confirmer le dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil, dans les soixante jours suivants leurs assermentations.

Le Ministère des Affaires Municipales sera informé du dépôt des ces déclarations, le tout tel que prévu par la loi.

Adoptée.

13-11-285 Dépôt du rapport des dépenses électorales

Il est proposé par M. Gilles Deshaies
Appuyé par Mme Lise Gosselin
Et résolu unanimement de confirmer le dépôt des rapports des dépenses électorales des membres du conseil tel que demandé par le Directeur général des élections.

Ces rapports seront déposés au Directeur Général des Élections du Québec.

Adoptée.

13-11-286 Nomination d'un représentant pour la patrouille nautique.

Il est proposé par M. Jean-François Roy

Appuyé par M. Gilles Deshaies

Et résolu unanimement que M. Paul Audet soit nommé comme représentant de la Municipalité de Ste-Praxède pour le comité de la patrouille nautique.

En conséquence, M. Paul Audet est donc autorisé à assister aux réunions dudit comité.

Adoptée.

13-11-287 Contribution Regroupement du Grand Lac St-François

Il est proposé par M. Jean-François Roy

Appuyé par M. Paul Audet

Et résolu unanimement que la municipalité contribue pour un montant de \$2,300.00 pour l'année 2013, au Regroupement pour la protection du Grand Lac St-François.

Au surplus il est convenu que la Municipalité de Ste-Praxède s'engage à une contribution de l'ordre de \$2,500.00 pour l'année 2014.

Adoptée.

13-11-288 Demande de don: Fête de Noël du comité des loisirs

Il est proposé par M. Paul Audet

Appuyé par M. Gaétan Lapointe

Et résolu unanimement que les membres du conseil accepte de faire un don de \$400.00 au comité des loisirs pour la fête de Noël qui se tiendra le 15 décembre prochain.

Adoptée.

13-11-289 Installation arbre de Noël extérieur.

Il est proposé par Mme Lise Gosselin

Appuyé par M. Paul Audet

Et résolu unanimement de confirmer le paiement de \$125.00 à M. Gilles Jacques pour l'installation de l'arbre de Noël extérieur.

Adoptée.

13-11-290 Contribution pour le journal "Le Messenger"

Attendu que le journal communautaire « Le Messenger » a été conçu pendant l'année 2013 par Mme Édith Belgarde;

Attendu que Mme Belgarde s'occupait de recevoir les articles à publier et de faire la mise en page du journal;

Attendu que Mme Belgarde demande une compensation au conseil municipal pour la conception du journal communautaire;

En conséquence, il est proposé par Mme Lise Gosselin
Appuyé par M. Paul Audet
Et résolu unanimement que le conseil est d'accord pour allouer un montant forfaitaire de \$ 50.00 par journal à Mme Edith Belgarde, à titre d'honoraires pour la conception et mise en page du journal « Le Messenger ».

Adoptée.

13-11-291 Demande de Messieurs Daniel et Martin Courcy

Attendu une demande adressée aux élus en date du 5 septembre 2013 par les propriétaires Messieurs Daniel et Martin Courcy, laquelle fut déposée au conseil le 1^{er} octobre dernier;

Attendu cette missive avait pour but de manifester leur mécontentement face à un permis émis à leur voisin, M. Gabriel Perreault, délivré par notre inspecteur M. Guy Fournier, lequel permis portant le numéro 2012-54 visait l'implantation d'une haie de cèdres afin de revitaliser la rive, sur la propriété de M. Perreault située au 5763 Route 263;

Attendu que les frères Courcy voulaient que le conseil analyse ce dossier puisque selon eux, la localisation de la haie de cèdres ne sert qu'à obstruer la vue;

Attendu qu'il y a lieu de préciser que Messieurs Daniel et Martin Courcy sont tous deux les voisins latéraux de M. Gabriel Perreault;

Attendu que lors de la réunion du conseil d'octobre dernier, les élus ont délégués M. Paul Audet, conseiller, afin qu'il aille constater sur place en compagnie de M. Guy Fournier, inspecteur, visite effectuée le 7 octobre 2013;

Attendu qu'après vérification auprès de la MRC des Appalaches et du Ministère de l'Environnement, notre inspecteur était en droit de donner ce permis;

En conséquence, il est proposé par M. Jean-François Roy
Appuyé par M. Gilles Deshaies
Et résolu unanimement que le conseil est d'avis que, selon le rapport de visite rapporté par le conseiller M. Audet, que le conseil n'a pas à intervenir dans ce dossier et considère que M. Guy Fournier, inspecteur, avait le pouvoir d'émettre ce permis dans la rive du terrain concerné;

En conséquence, le conseil constate qu'il s'agit d'un litige entre voisins et suggère à Messieurs Courcy de tenter une entente à l'amiable afin d'atténuer les frictions .

Adoptée.

13-11-292 Demande de don: Album des finissants

Il est proposé par Mme Lise Gosselin
Appuyé par M. Gilles Deshaies
et résolu unanimement de contribuer pour l'album de finissants de la Polyvalente de Disraeli pour un montant de \$ 50.00.

Adoptée

13-11-293 Demande de don de Club Patinage Disraeli

Il est proposé par M. Jean-François Roy
Appuyé par M. Paul Audet
et résolu unanimement de refuser la demande de don adressé par le Club de Patinage Artistique de Disraeli.

Adoptée.

13-11-294 Nomination d'un représentant au CDESS

Il est proposé par M. Paul Audet
Appuyé par M. Jean-François Roy
et résolu unanimement de nommer M. Daniel Talbot, maire, comme représentant de la Municipalité de Ste-Praxède, pour siéger sur le Comité de Diversification Économique du Secteur Sud.

Adoptée.

13-11-295 Adhésion à la F.Q.M.

Il est proposé par M. Jean-François Roy
Appuyé par M. Gaétan Lapointe
et résolu unanimement que le conseil municipal demeure membre de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) pour l'année 2014.

Le coût de cette adhésion est de \$658.72 plus taxes et est payable en janvier 2014.

Adoptée.

13-11-296 Offre de service: déneigement Rang 11

Il est proposé par M. Paul Audet
Appuyé par M. Jean-François Roy
Et résolu unanimement que d'accepter l'offre de service de Ferme J.A.L. Royal Inc. pour le déneigement d'une partie du Rang 11.

Le prix soumis est de \$400.00 plus taxes, pour la saison hivernale 2013-2014.

Adoptée.

13-11-297 Virée chemin Marjobert

Attendu que Ferme Rémavie ne nous permet plus de circuler sur une partie de leur prairie pour permettre à l'entrepreneur d'effectuer un virage lors du déneigement du Chemin Marjobert;

Attendu que l'entrepreneur Construction Réal St-Laurent, a constaté sur place que le fait que Ferme Rémavie a installé des poteaux pour délimiter sa propriété empêche les virages de la machinerie requise pour le déneigement;

Attendu qu'il y a lieu de trouver une solution pour permettre à l'entrepreneur de procéder au déneigement de façon sécuritaire;

Attendu que Construction Réal St-Laurent nous soumet deux propositions pour aménager des travaux pour permettre la circulation adéquate de la machinerie, savoir :

Option A : -Construire une virée à l'extrémité droite du Chemin Marjobert, pour un montant s'élevant à \$4,000.00

-ou-

Option B : -Prolonger l'entrée privée de M. Jean-François Roy en creusant et installant un nouveau ponceau afin d'élargir la voie pour permettre à l'entrepreneur d'emprunter la cour privée. Ces travaux s'élèvent à \$680.00

En conséquence, il est proposé par M. Gaétan Lapointe
Appuyé par M. Gilles Deshaies

Et résolu unanimement que le conseil accepte l'option A offerte par Construction Réal St-Laurent afin d'effectuer des travaux pour permettre la circulation sécuritaire pour le déneigement du Chemin Marjobert;

L'offre de service pour l'aménagement de la virée s'élève à \$4,000.00 plus taxes et seront effectués sous peu.

Il est entendu que ces travaux seront réalisés suivant l'autorisation écrite de M. Jean-François Roy.

Adoptée.

13-11-298 Informations servitude de passage

Il est proposé par Mme Lise Gosselin
Appuyé par M. Gaétan Lapointe
Et résolu unanimement que la directrice-générale soit mandatée à prendre les informations nécessaires, auprès des professionnels compétents, afin de connaître les démarches pour obtenir une servitude de passage sur la propriété de Ferme Marjobert.

Adoptée.

13-11-299 Avis à Construction Réal St-Laurent

Attendu que Construction Réal St-Laurent a signé un contrat d'une durée de trois années pour le déneigement de nos rangs municipaux;

Attendu que, tel que stipulé au contrat, l'entrepreneur est responsable de l'installation et de l'enlèvement de balises servant à protéger les ouvrages de la municipalité tel que: têtes de ponceaux, bordures etc.

Attendu que l'entrepreneur doit s'assurer que la neige n'obstrue pas l'égouttement des fossés lors de la fonte des neiges et/ou fortes pluies, qu'il doit prendre les mesures nécessaires pour s'assurer d'un libre écoulement des eaux et qu'il doit exécuter les travaux requis à ses frais;

Attendu que notre inspecteur en voirie nous demande d'aviser formellement l'entrepreneur afin qu'il porte une attention spéciale aux têtes de nos ponceaux puisqu'il y a eu certains bris la dernière saison;

En conséquence, il est proposé par M. Gaétan Lapointe
Appuyé par M. Paul Audet
et résolu unanimement de transmettre cette résolution à Construction Réal St-Laurent, représentée par M. Jean François Gagnon, afin qu'il soit avisé de sa responsabilité des bris occasionnés aux ponceaux lors des travaux nécessaires à la fonte des neiges et/ou lors de fortes pluies.

Adoptée.

13-11-300 Mise à jour de la carte d'intervention de voirie

Il est proposé par M. Jean-François Roy
Appuyé par M. Paul Audet
et résolu unanimement de faire procéder à une mise à jour de notre carte d'intervention de voirie, par SNC Lavalin.

Tous les travaux réalisés depuis 2009 seront inscrits sur la carte et seront facturés selon le taux horaire en vigueur.

Adoptée.

13-11-301 Contribution annuelle à la Croix Rouge

Il est proposé par Mme Lise Gosselin
Appuyé par M. Jean-François Roy
Et résolu unanimement de renouveler l'entente pour les services aux sinistrés avec la Croix Rouge;

En conséquence, les élus sont d'accord pour payer la contribution de \$150.00 par année et le maire et la directrice-générale sont autorisés à signer ladite entente, pour et au nom de la Municipalité de Ste-Praxède.

Adoptée

13-11-302 Facture pompiers Coleraine

Attendu la réception d'une facture de \$2,604.27 nous est expédiée par la Municipalité de St-Joseph-de-Coleraine, relativement à un sauvetage nautique le 10 août 2013;

Attendu que cette facture comprend des frais pour le service de pompiers de St-Joseph de Coleraine, Disraeli et Stratford;

Attendu que ce sauvetage nautique, réalisé vis-à-vis le Chemin Thibodeau a été effectué lors de l'activité "Défi Aventure"

Attendu que la Municipalité de St-Joseph-de-Coleraine a reçu l'appel d'urgence de C.A.U.C.A. et se doit de nous facturer puisque le sinistre s'est produit sur notre territoire;

En conséquence, il est proposé par M. Paul Audet
Appuyé par M. Gaétan Lapointe
et résolu unanimement que le conseil municipal refuse de payer la facture de \$2,604.27 reçue de la Municipalité de St-Joseph-de-Coleraine puisque les frais reliés à ce sauvetage devraient être assumés par les responsables de l'activité "Défi Aventure".

Adoptée.

13-11-303 Souper des bénévoles

Il est proposé par M. Gilles Deshaies
Appuyé par Mme Lise Gosselin
que le souper annuel du conseil municipal, employés et bénévoles aura lieu le jeudi 12 décembre 2013. Une invitation sera envoyée sous peu.

Le traiteur pour le souper sera Bouffalyne à \$17.50 du couvert.

Adoptée.

13-11-304 Budget 2014

Il est proposé par M. Jean-François Roy

Appuyé par M. Paul Audet

Et résolu unanimement que le maire rencontrera les élus sous peu afin de connaître les orientations du budget à venir, lequel devrait être adopté le ou vers le 12 décembre prochain.

Adoptée.

13-11-305 Fête du 70^{ième} anniversaire de la Municipalité

Il est proposé par M. Jean-François Roy

Appuyé par Mme Lise Gosselin

Et résolu que le conseil est d'accord pour souligner le 70^{ième} anniversaire de la Municipalité de Ste-Praxède en 2014.

En ce sens, les élus consentent à ce qu'un budget soit prévu pour souligner cet anniversaire.

Au surplus, Mme Josée Vachon, directrice-générale est mandatée pour former un comité pour planifier et organiser les activités.

Adoptée.

13-11- 306 Paiement des comptes au 11 novembre 2013

Il est proposé par M. Jean-François Roy

Appuyé par M. Gilles Deshaies

Et résolu unanimement de confirmer et accepter le dépôt de la liste des comptes payés au 11 novembre, laquelle s'élève à \$73,473.35 .

Adoptée.

Josée Vachon, sec.trés, dir-gén. Je certifie que la Municipalité de Ste-Praxède dispose des crédits nécessaires pour payer les comptes déposés.

Questions des élus et employés

La directrice informe les élus des développements pour les travaux dans le Chemin Thibodeau. L'intersection du Rang B & C est pratiquement terminée et C.F. Garon doit débiter travaux de reprofilage de fossés du secteur Est sous peu. Les budgets annoncés sont respectés.

Mme Lise Gosselin, conseillère, s'informe à la présidente des loisirs des résultats de l'activité des trésors de chez-nous. Cet événement fut un succès avec près de 600 visiteurs.

Questions des personnes présentes

13-11-307 Levée de l'assemblée

Il est proposé par M. Jean-François Roy

Appuyé par M. Paul Audet

Et résolu unanimement de lever cette séance régulière à 20H10.

Adoptée.

M. Daniel Talbot
Maire
Président d'assemblée

Mme Josée Vachon
Directrice-générale
Secrétaire-trésorière